

Conseil d'Administration n° 2
Jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 00

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACADEMIE DE NANTES

Collège Alexandre Soljenitsyne
AIZENAY

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 15 novembre 2022

Présidence de Madame Isabelle TABART

Quorum : 15

Nombre des présents : 22

Nombre d'absents excusés : 8

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes		
				désignation	N°	
I- Fonctionnement : - Modalités d'organisation des élections des représentants des parents d'élèves au CA - Portes ouvertes 2023	Avis	3	45			
	Extrait	3				
II- Affaires pédagogiques et éducatives : - Programme d'actions du CESCE		4 à 6				
III- Affaires financières : - Voyages scolaires : ajustement - DBM 2022 - Budget 2023 - Délégation de signature,	Vote	6	42			
	Vote	6				
	Vote	7 à 11				43
	Vote	11				44
IV- Questions diverses		12				

Signatures

La Présidente de séance,
Isabelle TABART



La Secrétaire de séance,
Virginie OUVRARD



Conseil d'Administration n° 2
Jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 00

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 24 novembre 2022

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom Prénom	P	A	E	NOM Prénom	P	A	E
Administration	Cheffe d'établissement	TABART Isabelle	X						
	Chef d'établissement adjoint	BUIL Samuel	X						
	Gestionnaire	DELISLE Magalie	X						
	CPE	VERGNAUD Clément-Charles	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	HERMOUET Mireille		X	X				
	Collectivité de rattachement	LEBOEUF Alain		X	X				
	Groupement de communes	ADELEE Serge		X	X				
	Commune siège	PONZO Marjorie	X						
Personnalité qualifiée		LEMOINE Aurélie	X						
S/Total			6	3	3		0	0	0
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BURGAUD-DABIN Hélène	X						
		BORDIN Lucile	X						
		LIEURADE Sophie		X	X	CHEVET Magalie	x		
		RAUTUREAU Christine	X						
		ROGGY Paul-Vincent		X	X	GUILLOTEAU Fabien	x		
		THEBAUDIN Corinne	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	YVIS Morgane	X						
		BEDEL Joël	X						
		PANIER Nicolas	X						
S/Total			7	2	2		2	0	0
Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves élus	AUGIZEAU Virginie	X						
		BERTIN Mariannick		X	X				
		CORDONNIER Magalie	X						
		DE ALMEIDA Christine	X						
		GEFARD Morganne	X						
		NAY-LAMOUR Sandra		X	X				
	Elèves élus	OUVRARD Virginie	X						
		GATEAU Noreen		X	X	BOUCLAINVILLE Shaina	X		
		GRONDIN Corinne	X						
		MAREIX ROY Lucas	X						
S/Total			7	3	3		1	0	0
TOTAL			22	8	8		3	0	0

Conseil d'Administration n° 2 Jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 00

22 membres présents à 18 h 05, la présidente ouvre la séance du conseil d'administration.
Le secrétariat de séance est pris en charge par un représentant des Parents d'élèves.

Madame la Présidente du Conseil d'Administration propose l'adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration n° 1, séance du lundi 17 octobre 2022.

Pour : 22 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Arrivée d'un représentant des parents d'élèves à 18h09.

I- Fonctionnement

- Modalités d'organisation des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration

Les représentants des parents d'élèves ont souhaité porter ce point à l'ordre du jour.

Madame la Principale indique que la circulaire départementale sur la mise en place des conseils d'administration des EPLE précise dans son paragraphe sur le vote par correspondance :

« Mesure réglementaire applicable depuis la rentrée 2019 : Introduction de la possibilité, pour l'élection des représentants des parents d'élèves, de vote exclusivement par correspondance sur décision du chef d'établissement, après consultation du conseil d'administration (sixième alinéa de l'article R421-30 du code de l'éducation)

(décret N°2019-838 du 19 août 2019 portant diverses mesures de simplification pour le ministère de l'éducation nationale) »

Les représentants des parents d'élèves indiquent que la tenue d'un bureau de vote n'est pas utile, les parents votant par correspondance.

Madame la Présidente propose au vote la modalité d'organisation des élections des parents d'élèves au Conseil d'Administration uniquement par correspondance.

Avis favorable : 23 voix

Abstention : 0 voix

Avis défavorable : 0 voix

➤ **Portes ouvertes 2023**

Madame la Principale annonce que les **Portes Ouvertes 2023** du Collège Soljenitsyne sont prévues le **samedi 21 janvier 2023 de 9 h 00 à 12 h 30**.

A cette occasion des Portes Ouvertes, des informations générales sur le Projet Pédagogique de l'Etablissement seront données aux parents. Un point particulier relatif à l'entrée en classe de sixième sera abordé. Les parents et leurs enfants pourront également rencontrer l'ensemble du personnel et visiter le collège.

Il est envisagé que des élèves du collège Soljenitsyne puissent guider les parents et leurs enfants tout au long de cette visite à la rencontre des personnels.

Conseil d'Administration n° 2 Jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 00

Madame la Présidente de la FCPE demande s'il serait possible d'avoir un stand FCPE lors des portes ouvertes du 21 janvier 2023. Madame la Principale répond favorablement.

Madame la Principale précise qu'une journée d'accueil des élèves de CM2 des écoles publiques du secteur est programmée le lundi 6 février 2022, et indique que 172 élèves de CM2 passeront en 6ème à la rentrée prochaine.

II- Affaires pédagogiques et éducatives.

➤ Programme d'action du CESCE.

Madame la Principale donne la parole à Monsieur le Principal-adjoint qui présente aux membres du conseil d'administration le rôle et les actions du CESCE.

PARCOURS CITOYEN	6EME	5EME	4EME	3EME
PC1 : la transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité	<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'EMC, exploitation de la Charte de la laïcité. Tous niveaux • Les courses solidaires (levée de fonds pour une association, M. Roggy, du 22 au 26 mai 2023). Tous niveaux • Action « bol de riz » menée par les 5B. Tous niveaux. 			
PC2 : la culture de l' égalité entre les sexes et du respect mutuel	<ul style="list-style-type: none"> • Heure de Vie Scolaire en 6emes. • Expoquizz filles/garçons Mme Burgaud. Tous niveaux. • Intervention infirmière et AED sur les stéréotypes, le consentement... etc. Niveau 5EME. • EPI Pygmalionne avec Mme Sicard. Niveau 3EME 			
PC3 : la lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, notamment à travers l'ouverture sur l'Europe et le monde	<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'EMC/HIGEO. Tous niveaux • Séjour en Espagne. 3EMES • Echange franco-allemand. 4EMES et 3EMES 			
PC4 : la prévention et la lutte contre le harcèlement Programme pHARe.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du programme pHARe. Tous niveaux. • Heure de vie scolaire en 6EME. • Exposition Antenne Jeunesse. 5EMES • Film Un monde + intervention de la MDA (5E) 			
PC5 : la lutte contre l' homophobie	<ul style="list-style-type: none"> • Vie sexuelle et affective Mme Ferreira et Vie Scolaire. 5EMES • Vie sexuelle et affective Mme Pallard. 4EME 			
PC6 : l'éducation à l' environnement et au développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Eco-délégués. Tous niveaux. • Ramassage des déchets. Tous niveaux. • Atelier jardinage. Tous niveaux. • World Clean up Day (5B, 5C) • Collecte de bouchons (Les bouchons de l'avenir et Vendée cancer). Tous niveaux. • Collecte des stylos et matériels usagés. (Asso envol de Thyméo) M. Guilloteau. Tous niveaux. • Recyclage du papier. Tous niveaux. • Collecte des cartouches d'encre. (LVL) Tous niveaux. 			

Conseil d'Administration n° 2
Jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 00

PC7 : l'éducation aux médias et à l'information.	Classe média et WEBRADIO (4A M. Albert)
PC8 : l'éducation à la défense et à la sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> • Exercices d'évacuation incendie et PPMS. Tous niveaux. • Contrôle des cycles par la Police Municipale et la Gendarmerie. Tous niveaux. • ASSR1 5EMES • Initiation aux cyclos en 4EME par M. Bernot. • PSC1 : 4EMES et 3EMES • Présentation CIRFA 4EMES et 3EMES • ASSR2 : 3EMES

PARCOURS EDUCATIF DE SANTE	6EME	5EME	4EME	3EME
PES1 : faire acquérir aux élèves des bonnes habitudes d'hygiène de vie ;	<ul style="list-style-type: none"> • Visites infirmière et dépistage. 6EME • Atelier bien être UEE. Tous niveaux. • Alimentation en SVT. 5EMES • EPI VMA (EPS/SVT/MATHS) : 5EMES 			
PES2 : généraliser la mise en œuvre de l'éducation nutritionnelle et promouvoir les activités physiques (intégrant la prévention du surpoids et de l'obésité)	<ul style="list-style-type: none"> • Journée du Sport scolaire en 6eme (ateliers sportifs et éducation nutritionnelle) • Cross du collège/AS. Tous niveaux. • Atelier sensoriel « Mets des légumes dans ta vie » GAB85 • Projet « Alimentation » en 5A Mme Lieurade et M. Duguin. • Action «Bouge, pas de score juste du sport» du CDJ. 3EMES • Option foot/basket. Tous niveaux. 			
PES3 : généraliser l'éducation à la sexualité (accès à la contraception et prévention des IST et du sida)	<ul style="list-style-type: none"> • Vie sexuelle et affective (Mme Ferreira et Vie Sco) : 5EMES • Vie sexuelle et affective (Mme Pallard) : 4EMES • Cours de SVT : 4EMES • Cours de SVT 3eme (reproduction et sexualité) 			
PES4 : généraliser la prévention des conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Mildeca : Génération numérique • (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) 3EMES 			
PES5 : organiser la prévention des «jeux dangereux» et participer à la prévention et à la lutte contre le harcèlement entre élèves	Programme PHARe. Tous niveaux			

Conseil d'Administration n° 2
Jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 00

PES6 : repérer les signes d'alerte témoignant du mal-être et organiser le cas échéant la prise en charge des élèves repérés, notamment des victimes ou des auteurs de harcèlement	Travail sur l'estime de soi (le blason et le jeu de la politesse) en heure de Vie Scolaire 6EME. Programme pHARe. Tous niveaux.
PES7 : renforcer l'éducation à la responsabilité face aux risques (formation aux premiers secours).	Formation PSC1 : 4EMES Formation PSC1 : 3EMES

III- Affaires financières.

➤ **Voyages scolaires : ajustements**

Projet de séjour à Séville :

Le budget du projet de séjour à Séville qui aura lieu du 19 au 23 mars 2023 a fait l'objet d'un vote lors du Conseil d'Administration du 17 octobre dernier. Cependant entre le moment où le devis a été effectué et le moment du vote du budget du projet de séjour, les prix du transport aérien ont évolué. Afin de ne pas augmenter le coût du séjour pour les familles il a donc été décidé de supprimer une prestation à savoir le transport des élèves aller-retour du collège vers l'aéroport de Nantes. Les familles concernées ont été informées.

Echange avec le collègue Gérard Philippe (Carquefou) :

Les chiffres qui vous ont été communiqués au moment du vote du projet de séjour sont erronés. Néanmoins, le coût pour les familles est identique à ce qui a déjà été voté soit 76,00 € par participant. La modification porte sur le coût du transport.

Madame la Présidente du Conseil d'Administration soumet au vote le nouveau budget relatif à l'échange avec le collègue Gérard Philippe.

Pour : 23 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Décision Budgétaire Modificative pour information n°7**

Dans un contexte de forte hausse des prix des énergies et pour faire suite à notre demande, le Département a décidé de nous accorder une subvention spécifique pour l'énergie 2022 à hauteur de 20 900,00 €. Cette dotation est donc affectée en totalité aux dépenses énergétiques soit 3 100,00 € pour les dépenses de gaz (chauffage) et 17 800,00 € pour les dépenses d'électricité.

Conseil d'Administration n° 2
Jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 00

➤ **Budget 2023**

Madame la Principale donne la parole à Madame la Gestionnaire pour présenter les éléments de ce budget prévisionnel 2023.

Après avoir présenté la structure du budget et quelques principes budgétaires, Madame la Gestionnaire fait un point sur les grandes lignes budgétaires pour l'exercice 2023 :

- La Dotation Globale de Fonctionnement allouée par le Conseil Départemental augmente fortement (+ 93,38%).

Cette forte augmentation est liée à deux paramètres.

Tout d'abord, la Dotation Globale de Fonctionnement 2022 a subi un écrêtement important à hauteur 30 566,00 € en raison des réserves conséquentes de l'établissement. Aujourd'hui, nos réserves ont fortement diminué. Il n'est donc pas prévu d'écrêtement de la Dotation Globale de Fonctionnement sur l'exercice 2023.

Ensuite, la Dotation Globale de Fonctionnement 2023 comprend une dotation complémentaire de 56 000,00 € destinée à financer les dépenses énergétiques qui sont en très forte augmentation.

- On constate que certaines dépenses augmentent considérablement : les dépenses énergétiques, la reprographie (en raison de l'augmentation du coût du papier), les séjours pédagogiques (en raison de l'augmentation du coût du transport).
- Finalement, même si elle augmente de façon importante, la Dotation Globale de Fonctionnement est insuffisante pour couvrir l'ensemble des dépenses, ce qui nécessite de prélever sur les réserves de l'établissement pour équilibrer le budget.

Présentation de la masse salariale de l'établissement (année de référence 2021) :

3 881 912,07 € pour un effectif équivalent temps plein de 61,10.

Cette masse salariale n'est pas comptabilisée dans le budget de l'établissement. Il faut néanmoins en tenir compte étant donné le volume financier.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

TROIS SERVICES GENERAUX

Le Service Activités Pédagogiques :

Ce service retrace les dépenses et recettes liées :

- à l'enseignement et la formation des élèves,
- aux activités éducatives à savoir les activités culturelles et artistiques, les ateliers pédagogique et les sorties pédagogiques
- aux séjours pédagogiques.

Conseil d'Administration n° 2 Jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 00

Il représente 138 550,40 € en dépenses et 131 534,46 € en recettes soit une augmentation par rapport à 2022 en raison de l'augmentation des coûts notamment le coût de la reprographie et le coût des séjours pédagogiques.

On note un déséquilibre entre les dépenses et les recettes de 7 015,94 € qui oblige à un prélèvement sur les réserves. Ce prélèvement va servir principalement à financer la part des accompagnateurs participant aux séjours pédagogiques.

Les séjours pédagogiques représentent 60 % du service.

Il est prévu 5 projets de séjours : Bellevaux, Séville, Normandie - Paris, échange franco - allemand et échange avec le collège Gérard Philippe (Carquefou).

L'augmentation des coûts est liée à l'augmentation du prix du transport en lien avec l'augmentation du coût du carburant.

Les dépenses pour l'enseignement et la formation des élèves représentent 31 % du service. On note notamment une augmentation du coût des transports et une augmentation du coût de la reprographie liée à l'augmentation du coût du papier (+ 71% en un an).

Enfin, la part pour les activités éducatives est en baisse par rapport à l'année dernière avec 9 % du service en raison de l'activation du pass culture pour les niveaux 4^{ème} et 3^{ème}.

Le financement du service provient :

- de subventions d'Etat (manuels scolaires, droits de reprographie et atelier artistique),
- des familles (règlement des séjours pédagogiques),
- de la location de deux logements,
- de subventions de la Collectivité (une part de la Dotation Globale de Fonctionnement, visites d'entreprises et subventions pour les séjours pédagogiques),
- du fonds de roulement de l'établissement (part accompagnateurs des séjours pédagogiques).

Le Service Vie de l'élève :

On y retrouve les dépenses et recettes liées aux aides pour les familles hors bourses, aux actions du CESC et quelques dépenses administratives dont les carnets de correspondance.

Le montant du service s'élève à 16 131,99 € en dépenses et 13 735,99 € en recettes soit un déséquilibre de 2 396,00 € impliquant comme pour le service AP un prélèvement sur le fonds de roulement.

Les aides aux familles :

On note une augmentation des crédits de fonds sociaux. En effet, nous avons reçu deux dotations en 2022. Il y a donc un reliquat de subvention plus conséquent en cette fin d'année.

Parallèlement les aides du Conseil Départemental augmentent pour les familles défavorisées. En effet nous allons davantage activer cette aide, notamment pour les familles boursières taux 2 et taux 3.

Concernant ces deux Activités, le financement provient de crédits d'Etat et de crédits du Département.

Conseil d'Administration n° 2 Jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 00

Les actions relatives au C.E.S.C. :

On note une diminution de cette Activité en lien avec l'intervention d'une psychologue qui aura lieu sur un niveau en 2023 (le niveau 4^{ème}) au lieu des 4 niveaux en 2022. Pour les trois niveaux ne bénéficiant pas de l'intervention de la psychologue, il est prévu des interventions d'autres associations qui sont gratuites.

Pour ces actions, comme pour les dépenses administratives, il est prévu un financement via les réserves de l'établissement.

Le Service Administration et Logistique :

Il retrace les dépenses de fonctionnement, les dépenses de viabilisation, les dépenses liées à l'entretien des bâtiments et aux contrats, et les opérations d'amortissement des biens patrimoniaux.

Le montant total du service s'élève à 188 121,66 € en dépenses et 186 207,18 € en recettes. Le déséquilibre est dû aux opérations d'amortissement. Elles n'ont pas d'influence sur le fonds de roulement.

On note une forte augmentation du Service en lien avec l'augmentation de certaines dépenses notamment la viabilisation. Elle représente 62,8% du Service. Il est prévu une multiplication par 2 des dépenses énergétiques (gaz et électricité).

Les dépenses liées à l'entretien de l'établissement et les contrats représentent 19,7 % du service.

Les dépenses de fonctionnement représentent 15,8 % du service. On note une augmentation de la reprographie et de la téléphonie (en lien avec la mise en place du sms pour communiquer avec les familles). En revanche, on note une diminution des affranchissements en raison d'une communication avec les familles plus importante par courriels que par courrier.

Le financement du service provient :

- de la subvention de fonctionnement de la Collectivité,
- du reversement du service restauration,
- des charges locatives de deux logements,
- d'éventuels remboursements des dégradations.

DEUX SERVICES SPECIAUX

Le Service Restauration et Hébergement : 332 067,10 €

L'augmentation du service est liée à l'augmentation de nos effectifs (97,2 % de nos élèves sont demi-pensionnaires) mais surtout à l'augmentation des tarifs (+13% pour le forfait de demi-pension).

Les principales dépenses sont les denrées alimentaires (58,25 %) ; viennent ensuite les prélèvements obligatoires opérés par la Collectivité (participation aux charges du personnel et FCSH : 23,75 %) et les dépenses de fonctionnement du service (charges communes : 18 %).

Les recettes proviennent à 95 % des familles.

Conseil d'Administration n° 2
Jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 00

Les Bourses Nationales : 26 500 €

17,7 % de nos élèves sont boursiers cette année. On constate une baisse par rapport à l'année dernière. 57,9% sont au taux 1, 23,7 % au taux 2 et 18,4 % au taux 3.

Le financement provient de subventions d'Etat.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Il s'agit des achats supérieurs à 800 € HT.

Il n'y a pas de prévision pour l'instant.

BUDGET TOTAL :

701 371,15 € en dépenses

On note une forte augmentation par rapport à 2022 (+18,6 %). L'augmentation porte sur tous les services.

La répartition par service se fait de la manière suivante :

- 47,3 % pour le SRH (332 067,10 €),
- 26,8 % pour le service ALO (188 121,66 €),
- 19,8 % pour le service AP (138 550,40 €),
- 3,8 % pour le SBN (26 500,00 €),
- 2,3 % pour le service VE (16 131,99 €).

690 044,73 € en recettes

En recettes nous avons 4 types de ressources réparti comme suit :

- Les ressources des familles représentent 60% des recettes,
- Les subventions de la Collectivité dont la Dotation Globale de Fonctionnement représentent 29% des recettes,
- Les subventions d'Etat représentent 6% des recettes. A noter que ce taux qui semble faible doit être relativisé du fait que la masse salariale n'est pas comptabilisée dans le budget,
- Les autres produits ; à savoir la location de deux logements et les ventes et produits des commensaux représentant 5% des recettes.

RESULTAT DE L'EXERCICE :

On note un résultat de **- 11 326,42 €**.

Un prélèvement sur le fonds de roulement de 9 411,94 € est nécessaire pour équilibrer le budget.

Les réserves de l'établissement :

Conseil d'Administration n° 2
Jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 00

Au moment du dernier compte financier elles se montaient à 123 106,97 €.
Les prélèvements déjà autorisés sur l'exercice 2022 s'élèvent à 72 418,98 € soit des réserves estimées après prélèvement à 41 276,05 €.

BUDGET ET ETAT DES EMPLOIS RAMENES A L'ELEVE :

Si l'on tient compte uniquement du budget, nous avons un coût de 1 087,39 € par élève.
La masse salariale augmente le coût à 6 018,47 € par élève.
Le cumul des deux amène le coût élève à 7 105,86 €.

Madame la Présidente propose au vote des membres du Conseil d'Administration le projet de budget 2023

Pour : 23 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ Délégation de signature

L'article 2 du décret n° 2012-1193 en date du 26 octobre 2012, modifiant l'organisation administrative et financière des établissements publics locaux d'enseignement, stipule que le chef d'établissement peut conclure les transactions pour l'établissement après avoir recueilli l'autorisation du conseil d'administration.

Deux options sont possibles : convoquer un CA pour chaque commande, ou voter une délégation de signature pour l'ensemble des commandes au cours d'un CA.

Madame la Principale propose :

« En application de l'article R421-20 du code de l'éducation, le conseil d'administration donne délégation au Chef d'établissement du Collège Alexandre Soljenitsyne, pour la passation des marchés dont le montant n'excède pas les seuils fixés par le code des marchés publics et dont l'incidence financière est annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget ou par décision budgétaire modificative. »

La présidente du conseil d'administration propose au vote cette délégation du conseil d'administration au chef d'établissement-ordonnateur pour l'année 2023.

Pour : 23 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 2
Jeudi 24 novembre 2022 à 18 h 00

IV- Questions diverses

Les représentants des parents d'élèves FCPE ont souhaité porter à l'ordre du jour la question de l'aumônerie.

Une Aumônerie était en place avant 2020 ; suite à la crise sanitaire, elle avait été fermée. Madame la Principale a été contactée par le diocèse pour une réouverture. Deux documents officiels actent la présence d'une Aumônerie au sein du Collège d'Aizenay.

2 élèves ont émis le souhait, par l'intermédiaire d'un courrier de leurs parents, d'aller à l'Aumônerie. L'Abbé peut se déplacer au collège toutes les 15 jours.

Les parents d'élèves souhaitent que cette Aumônerie se passe en dehors des murs du Collège. Il est entendu qu'un courrier sera fait à la Directrice Académique par les représentants de parents d'élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente du Conseil d'Administration lève la séance à 19h15.

La prochaine séance du Conseil d'administration est prévue le 6 février 2023 mais cette date pourra être modifiée en fonction de la date d'attribution de la Dotation Globale Horaire (DGH).

La Secrétaire de Séance
Madame OUVRARD Virginie



La Présidente de Séance
Madame TABART Isabelle

